



Hôtel de ville
1263, chemin Élie-Auclair
Saint-Polycarpe (Québec) J0P 1X0

T (450) 265-3777
F (450) 265-3010

Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier de l'année 2024

Chères Citoyennes,
Chers Citoyens,

Conformément à l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, je dépose les faits saillants du rapport financier ainsi que du rapport de l'auditeur indépendant.

Les données présentées dans ce rapport proviennent en grande partie de l'audit comptable externe, lequel dresse un portrait fidèle et transparent des opérations financières de l'administration municipale.

Rapport de l'auditeur indépendant

Les états financiers, audités par la firme Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c.r.l., à l'exception des incidences relatives aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Polycarpe au 31 décembre 2024. Ils reflètent également les résultats de ses opérations, la variation de ses actifs nets (ou de sa dette nette) ainsi que ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables applicables au secteur public.

Toutefois, comme la Municipalité a comptabilisé le passif lié aux obligations de mise hors service d'immobilisations dans l'exercice considéré plutôt que de corriger les informations comparatives, le rapport de l'auditeur exprime une opinion avec réserve. Cette réserve découle des incidences de ce traitement comptable sur la comparabilité entre les chiffres de l'exercice en cours et ceux des exercices antérieurs.

Résultats financiers au 31 décembre 2024

L'excédent de fonctionnement à des fins fiscales de l'exercice financier 2024 s'établit à 1,02 M\$.

Au 31 décembre 2024, les états financiers démontrent un excédent de fonctionnement total de 4,1 M\$, composé d'un excédent accumulé non affecté de 2,6 M\$ et d'un excédent accumulé affecté de 1,5 M\$.

Excédent non affecté :	2 568 004 \$	
Excédent affecté :	39 639 \$	Parc FX Prieur
	6 646 \$	Affaissements (glissements terrains)
	20 000 \$	Nettoyage tour d'eau
	100 000 \$	Franchise d'assurance
	200 000 \$	Opérations de déneigement
	200 000 \$	Mesures d'urgence
	300 000 \$	Variations des taux d'intérêts
	300 000 \$	Dépenses imprévues
	105 829 \$	Honoraires professionnels-projets
	75 523 \$	Patinoire extérieure
	213 051 \$	Autres projets
	1 560 688 \$	TOTAL

Bilan des projets réalisés en 2024

Le programme triennal d'immobilisations 2024 prévoyait des investissements totalisant **3,1 M\$**. Les dépenses d'investissement réelles se sont toutefois élevées à **3,5 M\$**.

Parmi les réalisations de l'exercice, mentionnons :

- des travaux de pavage sur la rue de l'Église et sur le chemin Élie-Auclair ;
- l'aménagement de la patinoire extérieure ;
- la réfection de l'hôtel de ville ;
- l'acquisition d'un fourgon pour les travaux publics et d'un camion pour le service incendie.

De plus, un montant de **716 000\$** des acquisitions est lié à l'obligation relative à la mise hors service d'immobilisations, laquelle a été comptabilisée.

Bilan de la dette en 2024

L'état de la dette à long terme s'élève à **7 014 300 \$**, comparativement à **6 776 600 \$** en 2023. De ce montant, **6 186 380 \$** est assumé par l'ensemble des contribuables et **827 920 \$** par le secteur.

Le ratio d'endettement total net par 100 \$ de richesse foncière uniformisée (RFU) est de **0,83 \$**. La Municipalité se trouve donc en bonne posture pour financer la portion non subventionnée de ses projets d'importance à venir.

Conclusion

Le conseil municipal souhaite que l'information présentée dans ces faits saillants permette aux citoyens de mieux comprendre le rapport financier de la Municipalité. Puisque la transparence des données financières demeure une priorité, nous vous invitons à communiquer avec l'équipe municipale pour toute information supplémentaire.

Jean-Yves Poirier, maire